Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-213500358-20251202-2025_06_48B-DE

Commune de Bovel

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit novembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de BOVEL, légalement convoqué le vingt et un novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal de la mairie, sous la présidence de José MERCIER, Maire.

PRESENTS : MM : José MERCIER ; Bernard BERTIN ; Pascal COLLIN ; Dominique MOTEL ; Christian DESALLIER. MMES : Stéphanie LESEIGNEUR ; Laure JAMAIN ; Ingrid GARDE ; Sophie COUKA.

Absents excusés : RICAUD Rolande pouvoir donné à José MERCIER
DENIEL Pascal pouvoir donné à Ingrid GARDE
LE TALLEC Anne-Laure pouvoir donné à Laure JAMAIN
AUBAUD Françoise

Secrétaire : DE SALLIER Christian

Nombre de conseillers : 13
Nombre de présents : 9
Nombre de votants : 12

Délibération N°2025.06.48

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL POUR LE POSTE D'ATSEM ET MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE

(Annule et remplace la délibération n°2025.05.39)

Le Maire rappelle que le poste d'agent spécialisé principal 1ère classe des écoles maternelles a été créé par la délibération 2022.07.14 en date du 06/07/2022 pour le recrutement d'une ATSEM en classe de maternelle.

L'ATSEM ayant demandé le 01/04/2025 de pouvoir prendre sa retraite de façon progressive à compter du 01/10/2025.

Considérant que l'ATSEM est à temps non complet (31h00) et affilié à la CNRACL.

Considérant qu'il était possible d'augmenter le contrat d'une contractuelle (contrat de 17h89 hebdomadaire) pour la remplacer.

Le Maire présente le tableau des effectifs de la commune établit comme suit :

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-213500358-20251202-2025_06_48B-DE

Date et n° de délibération portant création ou modification de temps de travail	Grade	Cat	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée Hebdomadaire	Missions pour information
Filière Administrative (service administratif)						
Délibération N°2025.04.25 du : 26/08/2025	Adjoint Administratif Territorial principal 2ème classe	C	0	1	TC (35 heures)	Secrétaire générale de Mairie
Délibération : N°2022.07.26 du : 08/07/2022	Adjoint Administratif Territorial	C	1	1	TNC (17 heures)	Agent Administratif et d'accueil
Filière Technique (service technique)						
Délibération : N°2016.03.08 du : 11/03/2016	Adjoint Technique Territorial	C	1	1	TC (35 heures)	Agent Technique
Délibération : N°2021-01-05 du : 22/01/2021	Adjoint Technique territorial	C	1	1	TC (35 heures)	Agent Technique
Filière Technique (Ecole Publique)						
Délibération : N°2018.07.21 06/07/2018	Adjoint Technique Territorial	C	1	1	TNC (28 heures)	Responsable Cantine
Délibération : N° 2022-07-14 du : 08/07/2022	Adjoint territorial spécialisée des écoles maternelle - 1ère Classe	C	1	1	TNC (31 heures)	ATSEM
Délibération : N°2022.07.26 du : 08/07/2022	Adjoint Technique Territorial	C	1	1	TNC (18 heures)	Responsable temps périscolaire
Délibération : N°2022.07.22 du : 2022.07.11	Adjoint technique territorial	C	1	1	Agent contractuel – CDD - TNC (17.89 heures)	Agent d'entretien polyvalent / agent de surveillance des temps périscolaire / fonction d'ATSEM

Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-213500358-20251202-2025_06_48B-DE

Délibération : N° 2018.07.24 du : 06/07/2018	Adjoint Technique Territorial	C	1	1	Agent contractuel – CDD - TNC (5.20 heures)	Agent de surveillance des temps périscolaire

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- **D'ADOPTER** le tableau des effectifs et des emplois permanents, tel que présenté dans la présente délibération avec effet au 01/10/2025
- **ACCEPTER** la demande de retraite progressive de l'ATSEM
- **D'AUTORISER** Monsieur Le Maire à effectuer toutes formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération

Vote pour : 12
Vote contre : 0
Abstention : 0

Pour extrait conforme, le 01/12/2025
Le Maire, José MERCIER



Tél. : 02.99.92.00.34 - Email : secretariat.mairie@bovel.fr - Site : www.bovel.fr
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 9h00 > 11h45 + mardi 13h30 à 18h30 - Fermé le mercredi et le samedi
Adresse : Mairie 3, rue du Tramway 35330 BOVEL

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-213500358-20251202-2025_06_48B-DE